

CHATEAU SUR LE FRONT JUIN 1918

Extraits du journal de la Marquise de FOUCAUT, châtelaine de PRONLEROY

Suite..

J'interroge : - « Il y a vraiment des troupes en marche dans le pays; le canon tonne plus dru, les raids se multiplient : est ce que cette fameuse offensive de Champagne ne nous préservera pas de mouvements d'avance de nos cotés ? »

Comme toujours de militaire à civil, le commandant ne veut pas dire grand-chose. Peu à peu il se laisse aller à causer plus intimement; il s'étonne de voir deux femmes installées si près du front . « j'y suis restée toute la guerre ».

Très curieuse de voir des tanks, Simone et moi partons à leur recherche. Nous tournons par un petit sentier, dépistant les factionnaires de l'entrée de la place, et tombons, sans qu'on nous voie, sur le boulingrin où sont rangés les monstres au repos. Du boulingrin, nous entrons dans les bois; les chars sont passés en plein taillis, s'y sont rembuchés: on voit de tous cotés. Un sous officier lève les bras au ciel d'un air furibond. « Malheur ! Y a donc pas de plantons ici pour écarter les civils ? On ne doit pas voir ça, vous entendez ! ». Je le prends de haut.- « C'est que je suis chez moi ici, je suis la propriétaire du bois »- « Me f.. des propriétaires! ». Par bonheur, mon garde, Aristide, arrive avec un gradé pour constater les dégâts du passage des tanks: cela détourne la colère de notre homme qui se joint à eux.

A cinq heures, arrivée du capitaine de MARGERIE, chef du groupe du bataillon débarqué dans la cour; un grand blond, un peu raide, genre officier anglais, très chic. On recommence la visite des chambres, l'installation des hommes dans les bâtiments de la ferme. J'exprime quelque inquiétude de ces allées et venues de troupes, si subites, si nombreuses.- « Mais c'est pour cela que vous n'avez rien à craindre: le 9^e corps, le 20^e, cinq divisions en profondeur sont échelonnées entre PRONLEROY et les Boches, des corps d'élite ! Si ces troupes là ne tiennent pas ...Et puis , il y a les diables bleus. »

« Les communiqués ne sont pas bons...cette infiltration de l'ennemi en Champagne... » « Ah ! Si vous croyez les communiqués ! L'échec du Chemin des Dames est très explicable : une division fatiguée, dont on a cru qu'elle tiendrait dans une position défensive et qui, a lâché pied, entraîné l'effondrement de la défense au centre.. En somme, un échec partiel, comme il en arrive à la guerre, du plus au moins. »

Celui là, c'est le chef qui ne peut pas envisager la défaite, qui ne veut pas la croire possible. Cette belle confiance est contagieuse, nous remplit d'espoir. Nous allons à travers bois, Simone et moi faire notre pèlerinage à la Vierge miraculeuse de CERNOY. Il y a de la cavalerie sous les futaies de TROIS ETOTS ; un régiment de ligne à CERNOY, une table de popote sur le tertre, à la porte de la petite chapelle qui est ouverte.

Au retour, nous trouvons un groupe d'officiers de tanks assis sur les bornes près de la grille, je les engage à entrer dans le parc. « Oh ! Comme il est fleuri... Est-ce que vous nous permettez, madame, de cueillir des roses? cela nous ferait tant plaisir... » - « Cueillez tout ce que vous voudrez » Un cycliste arrive à toute allure.- « Le capitaine ? » - « Qu'est ce que tu veux ? »- « Mon capitaine, le diner est servi dans le bois » - « Il attendra. Fiche moi la paix : on est en corvée des fleurs, on cueille des roses- thé ».

Ce petit capitaine, si alerte, si jeune, passera son temps couché sur le perron avec les officiers de chasseurs, toujours mordillant une rose ; un air d'enfant volontaire, une allure glissante, dansante, de Pierrot noir tragique.

Vendredi 7 Juin

Grand branle-bas matinal dans le château ; le groupe des chasseurs cantonnés à CRESSONSACQ rejoint celui de PRONLEROY ; le capitaine de MARGERIE cède sa chambre au commandant BENIER et prend celle du capitaine LAUNAY, celui-ci ne voulant pas se trouver dans la poche du commandant. On l'installe dans la chambre bleue.

Le commandant a fait dire qu'il arrivait ici sans rien vouloir déranger dans le château ; mais son état-major s'empare des chambres déjà occupées par le groupe de MARGERIE.. Je recommence mon métier d'hôtelière bénévole prends ma voix de commandement.

A suivre.....

Lettre d'INFORMATION

PRONLEROY

Décembre 2015

Tél: 03.44.51.74.03

www.pronleroy.com

PERMANENCES

Lundi: 17h à 18h

Mercredi: 10h à 12h

Samedi: 10h30 à 11h45



D's amis quand qu'cho vo bien, p'us person-ne quand cho vo point.

« Des amis quand cela va bien, plus personne quand cela ne va pas »

CH'picard, ch'est ène Langue qu'al vit

6-13 DÉCEMBRE 2015
ÉLECTIONS REGIONALES

NORD-PAS DE CALAIS
NORD
SOMME
PICARDIE
OISE
AISNE

Salle de la Mairie de 8h à 18h

INFOS MAIRIE

Fermeture

du 23 Décembre au

2 Janvier inclus

Permanence électorale

Le Jeudi 31 Décembre

de 10 h à 12h



PASSAGE DU PÈRE NOËL

Dimanche 20 Décembre

A partir de
14h30

Itinéraire
Rue des Perrières, Rue Mangin, Grande Rue, Rue de Beauvais, Rue de la Bergerie
Rue de la Neuville Roy, Rue Verte, Rue Dehon, Rue de la Fontaine, Rue Mangin

COLIS des AINÉS

14h

JEUDI 10 DECEMBRE

Distribution des Colis

Salle de
la Mairie

A
G
E
N
D
A

JANVIER



Démarrage de l'élaboration du
PLAN d'AIDE URGENCE destiné aux :

- Personnes de plus de 65 ans
- Personnes handicapées
- Personnes « dites » vulnérables

Ludivine HAZARD rendra visite à toutes
ces personnes à compter de Janvier.

AVIS D'IMPOSITION
TAXE D'HABITATION
votée et perçue par la commune, le département
et divers organismes

SPÉCIAL IMPÔTS LOCAUX

Tous les contribuables exonérés
de la taxe d'habitation
ou de la taxe foncière en 2014
le seront également
en 2015 et en 2016.

SI VOUS AVEZ DÉJÀ PAYÉ

**Vous serez
automatiquement
remboursés ;**
si besoin, vous pourrez en faire
la demande **dès le 9 novembre**
auprès des services des impôts.

SI VOUS N'AVEZ PAS
ENCORE PAYÉ

**Il vous est
demandé de ne
pas tenir compte
des avis reçus.**

Pour plus d'informations : www.impots.gouv.fr

Défibrillateur cardiaque



Il est installé à côté des panneaux d'affichage de la
Mairie en application du code général des collectivi-
tés territoriales afin d'assurer la sécurité et la
salubrité publique sur l'ensemble de la commune.

Décision du conseil municipal du 9 Juin 2015
(*surveillance par vidéo protection*)